

Conseil municipal du 9 juillet 2020

EXTRAITS

Sommaire :

- DESIGNATIONS DES CONSEILLERS
 - COMMISSIONS
 - INTERCOMMUNALITE
 - ORGANISMES EXTERIEURS
 - Ecoles
 - Syndicats Intercommunaux
 - Associations
 - AFUL
 - Divers
- COÛT DES MASQUES pour la Pandémie
- Indemnités versées en 2019 aux élus
- Indemnités votées pour 2020 aux élus
- Les désignations du Conseil Municipal du 3 juillet 2020

DESIGNATIONS DES CONSEILLERS

COMMISSIONS

6. Approbation de la liste désignant 32 contribuables de la Commune pour siéger au sein de la commission communale des impôts directs de la Ville de Bourg-la-Reine.

<u>LISTE COMMISSAIRES TITULAIRES CFE</u>	<u>LISTE DES COMMISSAIRES SUPPLÉANTS CFR</u>
Marc NOBLET	Nicolas HOUERY
Céline BERGE	Isabelle GLEIZES
Christophe BONAZZI	Jacques WANG
Sarah BENSEMHOUN	Patrick DESSYMOULIE
Didier VALENTIN	Grégoire SZYMUSIAK
Nathalie CLAVERE	Grégoire BOURDAUD
<u>LISTE COMMISSAIRES TITULAIRES TAXE HABITATION</u>	<u>LISTE DES COMMISSAIRES SUPPLÉANTS HABITATION</u>
Alice NED	Christophe GELARDIN
Alain LEPAGE	Fabrice BOREL-MATHURIN
Claude FERNANDEZ	Marylène COEUR-JOLY
Bruno PLISSON	Cédric NICOLAS
Daniel RUPP	Thierry SERGENT
<u>LISTE COMMISSAIRES TITULAIRES TAXE FONCIÈRE</u>	<u>LISTE DES COMMISSAIRES SUPPLÉANTS TAXE FONCIÈRE</u>
Françoise SCHOELLER	Lise LE JEAN
Serge KERVEILLANT	Virginie BARBAUT
André DEL	Joseph EL GHARIB
Miguel GARCIA	Maryse LANGLAIS
Pierre-François ANDRIEUX	Pierre-Alain HAUSEUX

Vote : unanimité

7. Détermination de la composition de la commission consultative des services publics locaux et désignation de ses membres.



Vote : unanimité

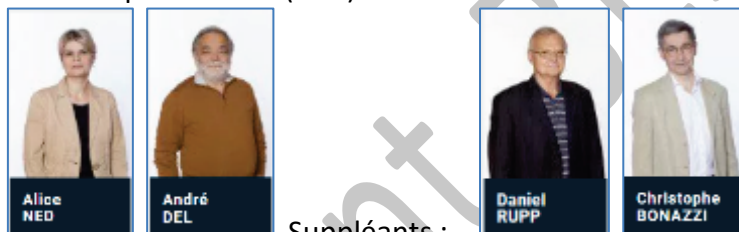
8. Désignation de trois (3) membres au sein de la commission consultative pour la gestion du marché aux comestibles.



Vote : 28 voix sur 35

INTERCOMMUNALITE

9. Proposition de noms de commissaires dans le cadre du renouvellement de la commission intercommunale des impôts directs (CIID) de Vallée Sud –Grand Paris.

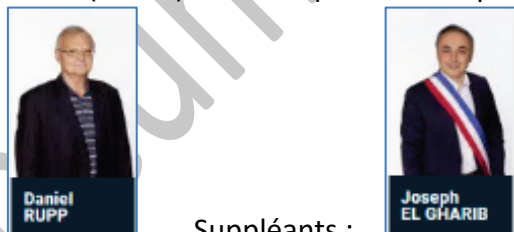


Titulaires :

Suppléants :

Vote : unanimité

10. Désignation des représentants de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) instituée par la Métropole du Grand Paris.



Titulaires :

Suppléants :

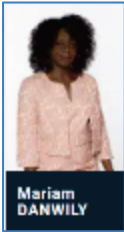
Pas de candidat de l'opposition

Vote : unanimité

ORGANISMES EXTERIEURS

a) Ecoles

11. Désignation d'un représentant de la Ville à l'Institut Notre-Dame.

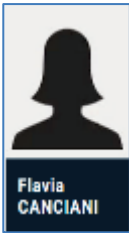


Pas de candidat de l'opposition

Vote : 33 voix

2 Abstention

12. Désignation de deux représentants de la Ville au sein du conseil d'administration du Collège Evariste Galois.



Vote : 28 voix sur 35

Document BLR2026.fr

13. Désignation d'un membre du Conseil Municipal pour siéger à titre d'invité consultatif au sein du conseil de la vie sociale de l'institut des Jeunes Sourds.



Vote : 28 voix sur 35

14. Désignation des conseillers municipaux pour représenter la Ville au sein des six (6) conseils d'écoles maternelles et élémentaires.

	 Joseph HAYAR	 Raymonde AWONO
Maternelle Faïencerie		Maternelle Bas Coquard
	 Jean LACOIN	 Irena CLISSON-RUSEK
Maternelle Fontaine Grelot		Elémentaire Faïencerie
	 Jacqueline FERNAND-DETRIE	 Henry-Pierre MELONE
Elémentaire Pierre Loti		Elémentaire République
Vote : 28 voix sur 35		

b) Syndicats Intercommunaux

15. Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au comité syndical du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF).

Frais de déplacement : 25 € / comité et Frais de déplacement : 75 € / participation à une commission



Titulaires :

Vote : 28 voix sur 35



Suppléants :

16. Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au comité syndical du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC)
Frais de déplacement : 50 € / réunion.



Titulaires :

Vote : 28 voix sur 35



Suppléants :

17. Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au comité syndical du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP)
Frais de déplacement : 30 € / réunion.



Titulaires :

Vote : 28 voix sur 35



Suppléants :

18. Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au comité syndical du syndicat mixte « Autolib' et Vélib' Métropole ».



Titulaires :

Vote : 28 voix sur 35



Suppléants :

c) Associations

19. Désignation de trois (3) membres par le Conseil Municipal pour représenter la Ville à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de l'Association de Développement Intercommunal des Blagis (ADIB).



Vote : 34 voix sur 35

20. Désignation d'un conseiller municipal pour siéger au sein de l'Office du Tourisme – Syndicat d'initiative (OTSI).



Vote : 28 voix sur 35

21. Désignation de deux (2) conseillers municipaux au sein du Conseil d'Administration de l'Association de Soins à Domicile (ASAD).



Vote : 28 voix sur 35

22. Désignation d'un représentant pour siéger au sein de l'association « les Villes du RER B Sud ».



Vote : 28 voix sur 35

d) AFUL

23. Désignation d'un représentant de la commune et de son suppléant auprès de l'AFUL (Association Foncière Urbaine Libre) de la Bièvre chargée de la gestion des équipements communs des parkings des ensembles immobiliers en volumes constituant les lots 2 et 3 de la ZAC de la Bièvre.



Pas de candidat de l'opposition

Vote : unanimité

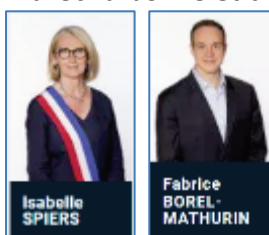
24. Désignation d'un membre du Conseil Municipal et de son suppléant pour siéger au sein de l'Association Foncière Urbaine Libre du Petit Luxembourg (AFUL Petit Luxembourg) chargée de la gestion des biens et droits immobiliers de l'îlot de la ZAC du Petit Luxembourg.



Pas de candidat de l'opposition

Vote : unanimité

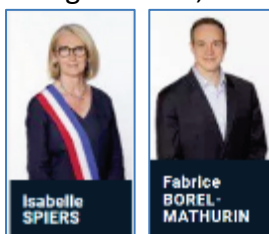
25. Désignation d'un membre du Conseil Municipal, et de son suppléant, pour siéger au sein l'Association Foncière Urbaine Libre (AFUL), de l'ensemble immobilier sis à Bourg-la-Reine, 47 - 51, boulevard du Maréchal Joffre et du 9, rue Jacques Margottin.



Pas de candidat de l'opposition

Vote : unanimité

26. Désignation d'un membre du Conseil Municipal, et de son suppléant, pour siéger à l'Association Foncière Urbaine Libre (AFUL) de l'ensemble immobilier « Saint-Jacques - Fontenay – Rosiers » sis à Bourg-la-Reine, 3 bis-5, rue de Fontenay.



Pas de candidat de l'opposition

Vote : unanimité

e) Divers

27. Désignation d'un correspondant de la Défense.



Vote : 28 voix sur 35

28. Désignation d'un correspondant titulaire et d'un correspondant suppléant au Comité Départemental de la Prévention Routière.



Titulaires :

Suppléants :



Pas de candidat de l'opposition

Vote : unanimité

29. Désignation d'un membre du Conseil Municipal pour prendre les décisions en matière d'autorisations d'urbanisme dans les cas prévus par l'article L422-7 du code de l'urbanisme.



Vote : 28 voix sur 35

30. Désignation d'un représentant au sein de la Commission Locale d'Information (CLI) relative aux installations nucléaires de base.



Vote : 28 voix sur 35

31. Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au sein du Groupement d'Intérêt Public MAXIMILIEN.



Titulaires :

Suppléants :



Après ces désignations il est à noter que le maire n'a toujours pas donné les attributions des maires adjoints élus lors du conseil d'installation du 3 juillet 2020.

Ce qui commence à faire désordre et à déplaire même dans les rangs de la majorité.

Mais notre petit doigt nous dit que cette situation ne peut légalement pas durer au-delà du 17 juillet 2020.

En tout état de cause cette façon de faire ressemble fortement au management toxique d'entreprise.

COÛT DES MASQUES pour la Pandémie

L'ATELIER DE LA VARANGUE 92340 BOURG-LA-REINE	Fourniture de 10000 masques grand public	16/04/2020	16/04/2020	15/05/2020	Sans	Unitaire	38 400,00 € TTC	
CHANTELLE 94230 CACHAN	Fourniture de 20000 masques grand public	16/04/2020	16/04/2020	15/05/2020	Sans	Unitaire	82 290,00 € TTC	
ATELIER FRAISE AU LOUP 92340 BOURG-LA-REINE	Fourniture de 1500 masques grand public taille enfant	16/04/2020	16/04/2020	15/05/2020	Sans	Unitaire	7 500,00 € TTC	

128 190€ pour 31 500 masques.

Donc les masques ont bien été payés avec de l'argent public (même si une partie est subventionnée)
Ce n'est donc pas les membres de l'équipe de campagne du Maire qui les ont fabriqués.
Par contre certains d'entre eux distribuaient notamment à l'entrée du marché les masques payés par la ville avec tout l'attirail publicitaire de la campagne de leur liste !

Indemnités versées en 2019 aux élus

Le tableau ci-dessous présente les indemnités de toute nature dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal :

Organisme	Nature de l'indemnité	Montant	Titulaire	Suppléant
Ville de Bourg-la-Reine	Indemnité de fonction du Maire	3 500,46 € brut mensuel	M. DONATH	
Ville de Bourg-la-Reine	Indemnité de fonction des adjoints	1099,92 € brut mensuel	Mme KHALED Mme LANGLAIS Mme SCHOELLER M. ANCELIN M. VANDAELE Mme SPIERS M. RUPP M. EL GHARIB	
Ville de Bourg-la-Reine	Indemnité de fonction des conseillers municipaux délégués	211,97 € brut mensuel	Mme LE JEAN Mme BARBAUT Mme DANWILY Mme AWONO M. NICOLAS M. BEAUFILS (janvier)	

Indemnités votées pour 2020 aux élus

Il est proposé aux membres du Conseil municipal d'approuver **la majoration des indemnités** de fonction du Maire et des adjoints au taux de 15% et d'établir les indemnités du Maire et des adjoints comme suit :

Fonctions	Montants initiaux et Taux appliqués	Montants mensuels bruts majorés de 15 %
Maire	2703€13 (69,50 %)	3108€60
Maire adjoint	1090€98(28,05 %)	1254€62
Maire adjoint	1090€98(28,05 %)	1254€62
Maire adjoint	1090€98(28,05 %)	1254€62
Maire adjoint	1090€98(28,05%)	1254€62
Maire adjoint	1090€98(28,05%)	1254€62
Maire adjoint	1090€98(28,05 %)	1254€62
Maire adjoint	1090€98(28,05 %)	1254€62
Maire adjoint	1090€98(28,05 %)	1254€62
Maire adjoint	1090€98(28,05 %)	1254€62
Maire adjoint	1090€98(28,05 %)	1254€62

Soit 13 603€ reste 2 732€ pour les 10 futurs conseillers délégués total 16 335€ par mois.

Vote : 29 voix sur 35 (Madame Broutin se désolidarise de l'abstention de l'opposition)

Le montant des indemnités des élus du territoire Vallée sud-Grand Paris

Il est à noter que le conseiller qui sera vice-président du territoire (vraisemblablement M. DONATH) touchera selon le vote du mandat précédent **1 672,65€ net** en plus de ces indemnités municipales. Seuls le président et les vice-présidents sont rémunérés.

Le montant des indemnités des élus de la Métropole du Grand Paris (MGP) au 1er aout 2016 (1 représentant pour Bourg-la-Reine)

- Le président va percevoir 116 % du taux indemnitaire référencé sur l'indice 1015 soit 4409,70 € par mois. Le taux plafond maximal était à 145 % soit **5 512,13 €**.
- Les 20 vice-présidents vont percevoir 58 du taux indemnitaire référencé sur l'indice 1015 soit 2204 € par mois. Le taux plafond maximal était à 72,5 % soit **2 756,07 €**.
- Les 10 conseillers délégués vont percevoir 39,46 % du taux indemnitaire référencé sur l'indice 1015 soit 1500 € par mois. Ils auraient pu ne percevoir que **1064,11 €** par mois.
- Les 178 conseillers métropolitains vont percevoir 25,2 % du taux indemnitaire référencé sur l'indice 1015 soit 957,97 € par mois. Le taux plafond maximal était à 28 % soit **1 064,11 €**.

Pas de cumul territoire – métropole

A noter que les élus municipaux qui sont à la fois conseillers métropolitains et conseillers territoriaux devront choisir entre les deux indemnités. **Ils pourront en revanche cumuler leur indemnité avec celle qu'ils touchent éventuellement au sein de leur Conseil municipal**, s'ils sont adjoints, maires ou conseillers délégués, comme cela était déjà le cas dans les communautés d'agglomération.

**POUR MEMOIRE LES DESIGNATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2020**

EXECUTIF

ÉLU : M. DONATH en qualité de Maire

ÉLUS adjoints au Maire :

Mme SPIERS premier adjoint	M. MELONE deuxième adjoint
Mme LANGLAIS troisième adjoint	M. ANCELIN quatrième adjoint
Mme SAUVEY cinquième adjoint	M. EL GHARIB sixième adjoint,
Mme LE JEAN septième adjoint	M. NICOLAS huitième adjoint
Mme COURTOIS neuvième adjoint	M. KERVEILLANT dixième adjoint

Etablissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris.

ELUS, Mme SPIERS, M. RUPP et Mme SAUVEY comme conseillers territoriaux pour siéger au sein de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris

Commission d'appel d'offres.

ELUS TITULAIRES : Mme SPIERS, Mme LANGLAIS, M. KERVEILLANT, M. HOUERY et M. DEL

ELUS SUPPLEANTS : M. GELARDIN, Mme FERNAND-DETRIE, M. NICOLAS, Mme COURTOIS et M. BONAZZI

Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

ELUS : Mme LE JEAN, Mme BARBAUT, Mme AWONO, M. HOUERY et Mme BROUTIN.

Représentant de la Ville à l'Assemblée Générale de la SEML Sceaux Bourg-la-Reine Habitat.

ELU : M. DONATH

Administrateurs de la Ville au sein de la SEML.

ELUS : M. DONATH, Mme SPIERS, Mme BARBAUT, Mme DANWILY, Mme AWONO et M. SIMONIN

Il serait bon pour la démocratie que tous les élus publient leur patrimoine en début et fin de mandat et que les indemnités de leurs mandats soient déclarées à la : Haute Autorité pour la transparence de la vie publique. Ce site est publique
Par exemple Philippe LAURENT Maire de Sceaux y déclare toutes ces indemnités.